



18^e Assemblée générale de l'ICOMOS
Florence, Italie, 9 au 14 novembre 2014

Résolutions de l'Assemblée générale

18AG Ordre du jour point 8-6
Alertes patrimoine (résolutions concernant des sites)

Résolution 18AG 2014/21

Résolution pour la sauvegarde du patrimoine culturel en Syrie et en Irak

La 18^e Assemblée générale de l'ICOMOS,

Notant avec une profonde inquiétude l'impact tragique du conflit armé en cours en Syrie depuis mars 2011, qui a conduit à la perte considérable et grave de toutes catégories de patrimoine culturel en Syrie, y compris les cités anciennes, les monuments historiques et les sites et collections archéologiques ;

Prenant en compte que les six sites du patrimoine mondial en Syrie sont maintenant inscrits sur la liste du patrimoine mondial en danger de l'UNESCO et que d'autres biens de la liste indicative ont été lourdement endommagés ou pillés, et que des centaines d'autres structures du patrimoine bâti, dans les villes et villages historiques, incluant ceux ayant une valeur culturelle nationale ou locale, ont subi des dommages irréversibles et des pillages ;

Considérant également que la situation de conflit en Irak et le manque de respect pour les principes internationaux pour la protection du patrimoine culturel, y compris la destruction délibérée de lieux de culte et d'autres symboles culturels appartenant à des populations d'appartenances ethnique ou religieuse différentes ;

Notant avec grande préoccupation que jusqu'ici trois millions de Syriens ont fui leur pays, que six millions de Syriens y ont été déplacés en raison du conflit en cours et que plus d'un million d'irakiens ont été forcés de quitter leur foyer en raison de la crise actuelle qui a gravement affecté la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel ;

Rappelant les communiqués de l'ICOMOS de juillet 2012, septembre 2012, mars 2013, juillet 2013 et août 2013 concernant le patrimoine culturel en Syrie, en Égypte, en Libye et en Tunisie et sa sérieuse préoccupation au sujet de la destruction intentionnelle et planifiée persistante de lieux et symboles du patrimoine culturel appartenant fréquemment à des minorités, comprenant des éléments du patrimoine soufi, chrétien ou plus ancien, au Moyen Orient et en Afrique du Nord ;

Prenant en considération qu'en raison de ces événements dramatiques, la richesse et la diversité culturelles du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord sont aussi sérieusement en danger ;

Craignant que des travaux de démolition et de reconstruction hâtifs à grande échelle ne menacent l'authenticité et l'intégrité du patrimoine si des orientations adéquates pour la restauration, la réhabilitation, l'aménagement et la planification n'étaient pas anticipées ;

Reconnaissant le rôle de l'ICOMOS, de ses membres syriens et régionaux, de son Comité international pour la préparation aux risques (ICORP), et particulièrement du groupe de travail « ad hoc » sur la Syrie et l'Irak, dans le suivi de la situation du patrimoine culturel dans ces pays, par l'information des médias, la fourniture d'une assistance aux autorités locales, la participation à l'élaboration de programmes internationaux et son initiative pionnière de conduite d'une formation à distance de professionnels syriens du patrimoine culturel en 2013 en utilisant les plus récentes techniques de communication ;

Considérant le partenariat de l'ICOMOS avec l'UNESCO dans son projet de sauvetage d'urgence de sauvegarde du patrimoine syrien et son plan de sauvegarde du patrimoine culturel irakien ;

Demande au Comité exécutif de continuer à répondre à la tragédie culturelle en Syrie et en Irak en chargeant le groupe de travail de l'ICOMOS sur la sauvegarde du patrimoine culturel en Syrie et en Irak, en coopération avec l'UNESCO et d'autres partenaires internationaux et nationaux, et avec le soutien de ICORP, de coordonner les activités de l'ICOMOS ayant trait à la promotion de la coopération et des échanges, du suivi de la situation, de la sensibilisation, de la communication, de la formation, de l'assistance et de la planification appliquées à la sauvegarde du patrimoine culturel en Syrie et en Irak, aussi longtemps que le conflit actuel et ses conséquences ultérieures dureront.